



BULLETIN EXPRESS

Mars 1987

Volume 4 numéro 13

NÉGOCIATIONS CEGEPS

UNE MAJORITÉ DE SYNDICATS FAVORABLES À L'ENTENTE DE PRINCIPE

L'Atelier sectoriel cégep du 13 février a constaté qu'une double majorité de syndicats et de membres votants et votantes s'étaient déclarés favorables à l'acceptation de l'entente de principe soumise aux assemblées générales au début du mois. 25 syndicats et près de 60% des membres votants et votantes se sont prononcés contre la recommandation de rejet, dans les assemblées générales. Toutefois, l'Atelier sectoriel a maintenu les conditions sous réserve desquelles l'entente pourrait être ratifiée, soient la finalisation de l'écriture des textes et la signature de l'entente sur l'Annexe A dans les trois collèges qui ne l'ont pas encore signée.

Les rencontres se poursuivent avec la partie patronale à différents niveaux pour compléter la négociation. Les rencontres avec le CPNC ont repris le 17 février mais elles ont été suspendues jusqu'au 5 mars parce que le porte-parole patronal était en vacances. Parmi les points qui n'ont pas encore été négociés, il y a l'Annexe sur les sous-centres et l'Annexe particulière aux professeurs de l'enseignement aéronautique du Cégep de Chicoutimi.

A la table commune, les textes sur les droits parentaux ont été finalisés et seront déposés aux tables sectorielles pour être insérés dans les conventions collectives. Les pourparlers se poursuivent pour terminer la rédaction des clauses relatives aux salaires, aux régimes de retraite et aux disparités régionales.

CAMPAGNE D'APPUI AUX CHARGÉ-E-S DE COURS

Un Conseil spécial de la FNEEQ a été convoqué pour lancer une campagne d'appui et de mobilisation pour les 6,000 chargé-e-s de cours syndiqué-e-s à la CSN qui sont en négociation en 1987.

UNE LUTTE POUR SE FAIRE RECONNAÎTRE

Bien que les chargé-e-s de cours n'aient cessé de se multiplier pour former la majorité du personnel enseignant des universités et que plus de la moitié de l'enseignement universitaire leur soit confiée, les universités ignorent totalement leur contribution, leurs compétences. Non seulement les chargé-e-s de cours ne touchent qu'environ 20% de la masse salariale versée à l'enseignement mais elles et ils ne sont représentés nulle part tant sur le plan pédagogique qu'administratif.

C'est pourquoi des démarches seront effectuées auprès de la Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec (CREPUQ), auprès des ministres concernés dont le Conseil du Trésor, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science, Claude Ryan ainsi qu'auprès des députés à l'Assemblée nationale et dans les médias pour obtenir que le financement des universités tienne compte de la réalité et de la contribution importante des chargé-e-s de cours aux universités québécoises.

UNE PLATE-FORME COMMUNE

Les syndicats de chargé-e-s de cours et la FNEEQ ont adopté une plate-forme commune en vue de faire reconnaître la contribution des chargé-e-s de cours à la vie universitaire et de corriger des inéquités évidentes. À cette fin, le gouvernement et les universités doivent réserver d'importantes sommes d'argent pour l'amélioration de la situation des chargé-e-s de cours.

Cette plate-forme comporte quatre axes de revendications:

- la pleine reconnaissance des droits syndicaux
- une pleine équité dans la rémunération et les avantages sociaux notamment par une reclassification salariale fondée sur le principe du salaire égal pour un travail équivalent à celui des professeur-e-s
- l'attribution des charges de cours selon l'ancienneté de manière à restreindre la précarité
- un soutien réel au perfectionnement comparable aux mesures dont bénéficient les professeur-e-s.

LES NÉGOCIATIONS

À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Les 1,000 chargé-e-s de cours de l'Université de Montréal ont déclenché une grève le 4 mars pour appuyer les négociations qui n'ont pas généré un entente après 8 mois de pourparlers. Ce syndicat fait face à un employeur qui a contesté pendant sept ans jusqu'en Cour suprême l'accréditation syndicale.

À L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

Pour les 1,800 chargé-e-s de cours de l'UQAM, les moyens de pression légers et la sensibilisation des étudiant-e-s ainsi qu'une campagne de publicité viennent appuyer la négociation qui s'attaque dès le départ aux dossiers majeurs.

À L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI

À Rimouski, les chargé-e-s de cours ont déjà débrayé à quelques reprises et la direction de l'université vient de demander la conciliation. Ce syndicat tient particulièrement à ce que les charges de cours soient attribuées en tenant compte de l'ancienneté.

À L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

Les chargé-e-s de cours de la constituante de Chicoutimi sont à l'étape du projet de renouvellement de leur convention collective qui sera échue le 31 mai.

LES CHARGÉ-E-S DE COURS DE LAVAL ENFIN SYNDIQUÉ-E-S!

Enfin, depuis le 27 février, les 880 chargé-e-s de cours de l'Université Laval ont obtenu une confirmation de leur accréditation syndicale presque deux ans après avoir déposé une requête largement majoritaire. Le dépouillement du scrutin de représentation ordonné par le Tribunal du travail à la suite des contestations de la direction de l'Université, a recueilli 85% des voix de celles et ceux qui étaient inscrits sur la liste déposée par l'université.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

Le lock-out des syndiqué-e-s du Conservatoire de musique Inc. (une école privée à ne pas confondre avec le Conservatoire de musique du Québec) se prolonge de semaine en semaine depuis le 5 décembre. L'employeur qui ne négociera jamais, d'après le syndicat, a congédié le président du syndicat en septembre. Il utilise des briseurs de grève. Il a également recours aux services de Me "FERMETURES", l'avocat Laddie Schnalberg, un anti-CSN notoire qui a fait fermer ou fait déménager en Ontario plusieurs entreprises dont les employé-e-s s'étaient syndiqués à la CSN.

PRIVATISATION DE L'ÉDUCATION

Lors du prochain Conseil fédéral qui se tiendra à Montréal du 26 au 29 mars, les délégué-e-s étudieront le dossier de la privatisation et du désengagement de l'Etat dans le secteur de l'éducation qui a été préparé par le Comité École-société.

